

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LABORATOIRE  
DU VENDREDI 31 JANVIER 2020**

**Présents**

*Membres de droit*

Élise Baillieul, Marie Derrien, Christopher Fletcher, Charles Mériaux

Christine Aubry

*Membres élus*

Enseignants-chercheurs : Carole Christen, Marc Gil, Élodie Lecuppre-Desjardin, Pauline Prevost-Marcilhacy, Jean-Baptiste Santamaria,

Doctorants : Marie-Hélène Méresse

*Membres nommés*

Enseignants-chercheurs : Étienne Hamon, Delphine Bière, Thomas Golsenne, Mathieu Vivas

**Excusés**

*Membres élus*

Enseignants-chercheurs : Laurent Brassart, Sylvain Lesage, Sophie Mouquin, Romy Sanchez, Mélanie Traversier

Doctorants : Ivan Burel

*Membres nommés*

Enseignants-chercheurs : Justine Faure, Élise Julien

**ORDRE DU JOUR**

- Informations générales
- Approbation du compte rendu du conseil du 10 janvier 2020
- Calendrier des conseils
- État des lieux et perspectives du contrat 2020-2024 (COM)
- Examen du règlement intérieur du laboratoire pour le contrat 2020-2024
- Budget 2020
- Questions diverses

**1/ INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Ch. Mériaux informe que :

\* À l'initiative de Catherine Denys, Florence Raymond, conservatrice du département des plans-reliefs, propose aux membres du laboratoire une visite qui leur serait spécialement dédiée, avec possibilité d'entrer dans les vitrines pour approcher au plus près des maquettes. Les réponses pour le jour et heure étant multiples, cela sera sans doute en mai, un mercredi sur l'heure du déjeuner ou fin d'après-midi.

\* Le dossier définitif de création de la SFR SCV a été envoyé le 27 janvier dernier au directeur de l'INSHS, F.-J. Ruggiu. Ch. Mériaux précise que la participation à cette SFR n'est pas fermée aux seuls trois laboratoires porteurs de ce dossier.

\* G. Maës-M. Blanc et Ch. Aubry ont déposé un dossier pour l'AAP « médiation scientifique » de la MESHS respectivement sur l'Expérience visuelle des publics face aux œuvres d'art : une nouvelle forme de médiation ? » et pour « ICI AVANT et un full web »

\* Ch. Fletcher a obtenu le financement (2 680 €) pour l'AAP ULille Internationalisation (collaboration bilatérale/Projet européen) sur « Redéfinir le politique : approches socio-historiques »

\* Les professeurs ou maîtres de conférences HDR ont la possibilité de financer une thèse en co-tutelle entre l'université de Lille et l'université du Kent à Canterbury. Les relations de l'IRHiS avec l'université de Kent sont balbutiantes, mais il semble que les possibilités de collaboration sont multiples. Comme l'IRHiS, leur département d'histoire compte des spécialistes des « War Studies » et des « Visual Studies », mais également un grand nombre de spécialités du Moyen Âge à la période contemporaine. Nous pensons organiser une visite de l'IRHiS à l'université du Kent pour développer de futures collaborations. Si vous voulez y participer, signalez-vous.

Ch. Mériaux demande aux membres du laboratoire leur aval pour signer la motion des DU sur la LPPR (<https://framaforms.org/moratoire-lppr-1579126603>)

Une discussion s'engage.

Il procède au vote.

Le conseil à l'unanimité donne son aval au directeur pour signer cette motion.

Ch. Mériaux informe le conseil de l'invitation de Nil Toulouse, Vice-présidente recherche (droit, économie et gestion) à venir présenter le projet de SFRI.

L'ULille répond à un AAP structuration Recherche et Formation ouvert aux seules structures I-Site labellisées (I-Site, Idex) dont le budget est de 500 millions d'euros. L'ULille demanderait 2 millions d'euros par an.

Le projet est établi à partir des 3, voire 4, HUB de l'-Site.

Le projet prévoit une École universitaire graduée (EUR/GS) SHS destinée à porter un Programme Gradué (PG) intitulé « Cultures, sociétés, pratiques en mutation » (CSPM). Un PG suppose un lien fort entre le master et le doctorat ainsi qu'une forte implication des unités de recherche dans la formation.

Ce PG CSPM envisage de se décliner en trois défis, adossés aux hubs de l'i-site : 1. Organisations et institutions en transformation ; 2. Vulnérabilités et dynamiques d'inclusion ; 3. L'Europe, laboratoire des transitions (approche historique, politique et culturelle). Il est demandé aux laboratoires et aux formations de faire savoir quelles mentions et quels parcours de Master seraient susceptibles d'intégrer le PG.

Une discussion s'engage entre les membres et N. Toulouse qui fera remonter les remarques au Président Camart.

## 2/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 10 JANVIER 2020

Ch. Mériaux demande si les membres ont des remarques à faire sur le compte rendu du conseil du 10 janvier qui leur a été envoyé.

Aucune remarque n'étant signalée, il procède au vote.

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

## 3/ CALENDRIER DES CONSEILS

Ch. Mériaux présente le calendrier des futurs conseils (annexe 1) notamment aux membres nommés qui n'étaient pas présents au premier conseil du laboratoire (annexe 0)

6 mars : Campagne Contrats doctoraux (préparation de la réunion du 11 mars, 12h30-14h) ; DG : campagne d'emploi et patrimoine (avis)

10 avril : Stratégie RI ; La FR SCV ; Formation des doctorants : offre 2020/2021

15 mai : Publications ; Communication/Culture ; Documentation

26 juin, matin : conseil (dialogue de gestion) ; Budget 2021 ULille et CNRS

26 juin, après-midi : assemblée générale (Bilan d'activité 2019/2020 ; programme d'activité 2020/2021)

## 4/ ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DU CONTRAT 2020-2024 (COM)

Ch. Mériaux reporte ce point au prochain conseil en raison du manque de temps.

## 5/ EXAMEN DU REGLEMENT INTERIEUR DU LABORATOIRE POUR LE CONTRAT 2020-2024

Ch. Mériaux rappelle que le règlement intérieur que Ch. Aubry, à partir de celui du contrat précédent, a remanié, était téléchargeable dans le dossier sur *owncloud*.

Ch. Aubry a surligné en vert les modifications qui tiennent compte de la composition de la nouvelle équipe de direction et des différents remaniements ainsi que la charte de l'ULille.

Ch. Mériaux demande aux membres s'ils ont des remarques à proposer.

Aucune remarque n'étant faite, il procède au vote.

Le règlement intérieur est validé à l'unanimité.

Celui-ci sera transmis aux tutelles, ULille et CNRS, pour validation.

## 6/ BUDGET 2020

Ch. Mériaux présente l'exécution du budget 2019 (annexe 2) en précisant qu'il a été établi au 17 décembre 2019 et qu'il devra être mis à jour avec les dernières dépenses.

Sont présentées les recettes et dépenses du laboratoire sur les dotations, mais également en prenant en compte les AAP obtenus par les membres. Sont également indiquées à titre indicatif les recettes des différents projets obtenus par les chercheurs (IUF, I-Site, CPER, etc.) que gèrent le laboratoire ainsi que celles non gérées comme les projets MESHS et les 2 ANR déposés en gestion à la MESHS.

Ch. Mériaux remercie les responsables de pôles d'avoir émis les avis scientifiques sur les demandes budgétaires des membres et présente le tableau récapitulatif de celles-ci classées par type de financement puis par nom des demandeurs (annexe 3).

Trois demandes sont surlignées. Ch. Mériaux propose une diminution pour respecter un équilibre entre les demandes de participation à des colloques. Après discussion, le conseil approuve.

La quatrième demande surlignée est la participation du laboratoire à la maintenance et développement de la base-site collaborative et participative « Monuments aux Morts » qu'administre M. Aubry (<https://monumentsmorts.univ-lille.fr/>).

Ch. Aubry rappelle que depuis 2013, la base de données « Monuments aux Morts » est passée de 2 000 fiches à 34 925 (au 8 janvier 2020), les dépôts de fiches se font à un rythme régulier (entre 10 à 20 par jour). De 2013 à 2019, la Mission du Centenaire a assuré la majorité des frais d'amélioration et de maintenance (84 725 €) avec une participation de quatre IUF (9 000 €) et de fonds propres du laboratoire pour des frais d'imprimerie et de déplacement pour la promotion de la base (colloques, conférences, démonstrations). Des demandes extérieures ont été faites auprès du Ministère des Armées, de la Région Hauts-de-France, du Souvenir Français, de l'Association des Maires de France. Nous sommes en attente de réponses de ces institutions.

Ch. Mériaux propose d'allouer 5 000 € ce que le conseil approuve.

La maintenance des bases et sites que le laboratoire développe et développera devra faire l'objet d'une réflexion quant à la pérennité de leur financement et de leur hébergement.

Aucune autre remarque n'étant faite, Ch. Mériaux procède au vote.

L'attribution des sommes aux demandeurs est validée à l'unanimité.

Ceux-ci en seront informés en leur rappelant les règles mentionnées dans la lettre de cadrage et les démarches à respecter (annexe 4).

---

## 8/ QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'ayant été demandée, Ch. Mériaux lève la séance à 12 h 35.

---

**Le prochain conseil aura lieu le 6 mars 2020 de 9 h 30 à 12 h 30**

### **Annexes jointes :**

Annexe 0 – Conseil de laboratoire

Annexe 1 – Conseils IRHiS 2020

Annexe 2 – Budget général IRHiS

Annexe 3 – Synthèse des demandes

Annexe 4 – Note de cadrage Budget IRHiS 2020